



La prochaine séance du
Conseil Municipal aura lieu le :
15 septembre 2026 à 20h30
Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour sera le suivant :

Approbation du précédent procès-verbal

1. Règlement intérieur du Conseil Municipal.
2. Institution de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation.
3. Exonération de la Taxe Foncière sur les constructions nouvelles à usage d'habitation.
4. Forfait communal versé à l'école Sainte Thérèse.
5. Tarifs des encarts publicitaires dans les supports de communication municipaux.
6. Tarifs des manifestations dans le cadre de la saison culturelle 2026/2027.
7. Redevance d'occupation sur le domaine public pour les emplacements de stationnement matérialisé des vélos en libre-service.
8. Création d'une piste cyclable entre Vouvray et Rochecorbon : demande de DETR.
9. Dispositif « argent de poche ».
10. Création d'une commission municipale.
11. Détermination de l'indemnité de conseiller municipal délégué.
12. Charte d'engagement du projet « Sensibilis'haie » avec la Fédération Départementale des Chasseurs d'Indre-et-Loire.
13. Groupement de commande avec les communes de Chançay, Reugny, Vernou-sur-Brenne et Vouvray, et le SIAEP de Reugny et Chançay pour une mission d'assistance à la gouvernance des contrats de concession des services publics d'assainissement et d'eau potable.
14. Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux.

Questions diverses